

geons d'abord le cultivateur et l'ouvrier des villes, et nous assurerons ainsi le bonheur de toute la nation.

(Traduction)

L'hon. M. MANION propose le renvoi du débat.

(Cette motion est adoptée.)

(Sur proposition de l'honorable M. Lapointe la séance est levée à onze heures moins dix minutes.)

Mardi, 13 mai 1930.

La séance est ouverte à trois heures.

DEPOT D'UN RAPPORT CONCERNANT LES CHEMINS DE FER ET LA MARI- NE COMMERCIALE DE L'ETAT

Sir EUGENE Fiset (Rimouski) présente le premier rapport du comité spécial permanent des chemins de fer et de la marine commerciale de l'Etat, et il en propose l'adoption par la Chambre.

La motion est adoptée.

LA REDUCTION DES DROITS DE DOUANE

A l'appel de l'ordre du jour:

M. A. B. THOMPSON (Simcoe-Est): Monsieur l'Orateur, j'attire l'attention du secrétaire d'Etat sur un ordre de dépôt de document adopté le 9 avril. La question comprenait trois points; le document déposé le 28 avril n'en vise qu'un seul; je voudrais avoir des renseignements sur les deux autres.

L'hon. FERNAND RINFRET (secrétaire d'Etat): Je me renseignerai et je donnerai une réponse à l'honorable député demain.

POSTE RADIOPHONIQUE POUR LA COM- PAGNIE DU PACIFIQUE-CANADIEN

A l'appel de l'ordre du jour:

M. E. J. GARLAND (Bow River): Monsieur l'Orateur, le 9 mai, le ministre de la Marine et des Pêcheries (M. Cardin) a donné ce qui était censé être une réponse à la question que j'avais posée relativement à la demande de la compagnie de chemin de fer du Pacifique-Canadien pour l'établissement d'un poste radiophonique. Dans cette réponse, le ministre n'a pas expliqué clairement quelle était l'attitude du Gouvernement à cet égard. Je voudrais savoir si le Gouvernement a l'intention d'accorder le permis demandé.

[M. Ferland.]

Le très hon. W. L. MACKENZINE KING (premier ministre): L'honorable député voudra bien laisser le ministre répondre lui-même à cette question. J'appellerai son attention à ce sujet.

LES APPELS RELATIFS AU TARIF DE TRANSPORT DES MARCHANDISES

A l'appel de l'ordre du jour:

M. JOHN EVANS (Rosetown): Monsieur l'Orateur, j'ai reçu, ce matin, un télégramme de M. J. E. Armishaw, président des Fermiers-Unis de Colombie-Anglaise, demandant si le Gouvernement a l'intention d'accueillir favorablement l'appel fait par les cultivateurs de cette province au sujet du tarif de transport des marchandises?

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): Je suis incapable de dire si la décision sera favorable ou non. Je voudrais bien pouvoir indiquer d'une façon définitive quand cette décision sera rendue, mais il y a beaucoup de choses à examiner, et je ne puis pas pour le moment donner une réponse catégorique.

LES CONSEILS DU SERVICE CIVIL

A l'appel de l'ordre du jour:

M. J. S. WOODSWORTH (Winnipeg-Centre-Nord): Monsieur l'Orateur, comme le ministre du Travail est absent depuis plusieurs jours, je voudrais demander au premier ministre si l'arrêté du conseil adopté récemment au sujet des conseils du service civil signifie que ces conseils vont être établis dans un avenir rapproché.

Le très hon. W. L. MACKENZIE KING (premier ministre): L'arrêté ministériel prévoit, je crois, une réunion des diverses organisations du service civil avec les représentants du Gouvernement pour rédiger une constitution. Tant que la constitution n'aura pas été rédigée et approuvée, il est impossible de dire quelle sera la forme officielle du conseil.

LES INCENDIES DE FORETS EN NOUVELLE-ECOSSE

A l'appel de l'ordre du jour:

M. W. G. ERNST (Queen-Lunenbourg): Monsieur l'Orateur, hier, j'ai posé une question au Gouvernement au sujet de l'aide à accorder aux victimes des feux de forêts de la Nouvelle-Ecosse, surtout dans le comté de Queen. Comme je l'ai déclaré hier, dans ce comté, plus de cent cinquante personnes sont sans foyer. Le gouvernement provincial a accordé une généreuse allocation et des contributions ont été sollicitées. Je me demande si le gouvernement fédéral est disposé à don-